

et se formuler définitivement après un examen attentif du malade et des antécédents de la maladie. L'hémorragie intestinale étant un symptôme répondant à des affections bien différentes, on conçoit qu'il est de la plus grande importance de pouvoir relier d'une façon précise ce symptôme à la cause elle-même.

Pronostic. — Il est entièrement subordonné à l'abondance de l'hémorragie et au degré de gravité de la maladie dont elle est symptomatique.

Traitement. — Certaines entérorrhagies, telles que le flux hémorrhoidal, doivent être respectées et même, dans certaines circonstances, sollicitées. La plupart des autres doivent être combattues par le repos, les opiacés (par la bouche ou en lavements), la glace et les hémostatiques ordinaires.

Le traitement doit concilier l'hémorragie intestinale et sa cause première : telle action indiquée contre l'hémorragie elle-même pouvant être contre-indiquée par la nature même de la maladie dont elle est un symptôme. C'est, en somme, sur la maladie qu'il convient d'agir beaucoup plus que sur son effet. Si cependant l'hémorragie était abondante et menaçait la vie du malade, il faudrait abandonner toute autre considération pour faire face au danger immédiat.

E. — HÉMATURIE. — PISSEMENT DE SANG.

On donne le nom d'hématurie au pissement de sang pur ou mêlé d'urine ¹.

Description. — L'hématurie est habituellement précédée des phénomènes propres aux maladies dont elle est elle-même un symptôme, mais parfois son début est brusque et inopiné.

Le malade éprouve le besoin d'uriner et il pisse du sang.

1. Quelques auteurs ne rangent pas dans les hématuries les hémorragies du canal de l'urèthre ; ils ajoutent alors à leur définition que le sang doit être expulsé par contraction de la vessie pour qu'il y ait hématurie ; c'est une manière de voir assez juste.

Or, ce pissement de sang présente les plus grandes variétés : tantôt les premières gouttes sont sanglantes, puis l'urine est claire ou à peu près ; tantôt, au contraire, le sang ne se montre qu'à la fin de la miction ; tantôt enfin le malade n'urine que du sang pur ou, plus fréquemment, une urine rendue très rouge par son mélange avec le sang. Dans quelques cas, la présence du sang est évidente, dans d'autres elle est douteuse, et c'est seulement en laissant reposer l'urine dans un tube allongé que le sang se dépose et qu'il est reconnu directement ou à l'aide du microscope ¹.

La *quantité* de sang expulsé par la miction est des plus variables. L'hématurie peut se prolonger plusieurs jours, puis disparaître définitivement ou d'une manière temporaire ; dans d'autres cas elle se produit que dans des circonstances déterminées (promenade à cheval, en voiture, etc.). Enfin sa *marche*, entièrement subordonnée à sa cause, est des plus variables.

Pathogénie. — L'hématurie peut avoir son point de départ dans les reins, les uretères, la vessie ². Elle est d'ailleurs un symptôme commun à des états pathologiques très divers qui peuvent, au point de vue pathogénique, et sous les réserves mentionnées p. 429, être divisés en trois classes :

A. *Hématuries par lésions traumatiques ou organiques des reins, des uretères, de la vessie ;*

B. *Hématuries par fluxion ou stase sanguine dans les vaisseaux de ces organes ;*

C. *Hématuries adynamiques par altération du sang.*

A. HÉMATURIES PAR LÉSIONS TRAUMATIQUES OU ORGANIQUES DES REINS, DES URETÈRES ET DE LA VESSIE. — Les *plaies* et les *contusions* violentes de ces organes déterminent des hématuries dont la pathogénie ne peut guère se prêter à de fausses interprétations ³.

1. Parfois l'hématurie ne se révèle que par la présence de caillots allongés, vermiformes, d'un aspect fibrineux et gélatiniforme.

2. Nous éliminons les hémorragies ayant leur point de départ dans l'urèthre.

3. Elles peuvent se produire à la suite de la lithotritie, de la taille. Il est à peine besoin de le rappeler !

Les maladies organiques des reins qui comptent l'hématurie parmi leurs symptômes sont : — 1° les *calculs rénaux* : l'écoulement de sang est dû à la déchirure des canalicules du rein, de la muqueuse des calices et de l'uretère, sous l'influence de la progression de ces calculs à surface rugueuse et irrégulière ; — 2° le *cancer rénal*, qui produit l'hématurie par son ramollissement et son ulcération : — 3° le *strongle rénal*, entozoaire qui se développe dans le rein, mais qui est fort rare dans nos climats (v. p. 86).

Les maladies organiques de la vessie qui donnent lieu à des hématuries sont : — 1° les *calculs vésicaux*, qui irritent et déchirent les parois vésicales : aussi l'hématurie se montre-t-elle surtout lorsque le calcul est rugueux, irrégulier, et lorsque le malade a fait une marche prolongée, une promenade à cheval ou en voiture ; — 2° le *cancer* de la vessie ; — 3° les *varices* du col vésical ; — 4° les *dégénérescences tuberculeuses* des reins et de la vessie.

B. HÉMATURIES PAR FLUXION OU STASE SANGUINE DANS LES VAISSEAUX DES REINS ET DE LA VESSIE. — Ces hématuries sont tout aussi fréquentes et importantes que les premières. Dans le Rein elles se relient : — 1° au *mal de Bright* : dans la première période de cette maladie, c'est-à-dire dans la période congestive, l'urine est rouge, et, au microscope, on y trouve des globules rouges intacts, et des cylindres fibrineux formés par la coagulation du sang épanché dans les tubes ¹ ; — 2° la *pyélo-néphrite* peut également donner lieu à des urines sanglantes ² ; — 3° l'absorption des *cantharides* (vésicatoires) détermine une irritation des voies urinaires qui peut aller jusqu'à produire de l'hématurie.

Dans la vessie, ces hématuries se relient : — 1° à la *surdistension des parois vésicales par la rétention d'urine* ³ ; — 2° aux

1. Ce sang provient de la rupture de quelques vaisseaux du rein, dont les parois n'ont pu résister à la congestion.

2. Dans ces deux maladies le sang est peu abondant, intimement uni à l'urine, et sa présence ne peut être parfois révélée que par le microscope.

3. C'est un fait sur lequel Civiale a beaucoup insisté et que tous

diverses variétés de *cystites* et surtout à la *cystite du col* : l'effort que fait le malade pour expulser les dernières gouttes d'urine amène alors souvent quelques gouttes de sang.

A l'encontre de ceux qui prétendent que toutes les hématuries sont symptomatiques et relèvent d'une cause générale toxique ou infectieuse, ou d'une affection locale, Lancereaux croit à l'existence d'une classe d'hématuries complètement indépendantes de toute infection ou de toute lésion anatomique de l'appareil urinaire et liées à des troubles du système nerveux régulateur de cet appareil, troubles provoqués par de violentes émotions ou par le refroidissement.

C. HÉMATURIES ADYNAMIQUES. — L'altération du sang peut déterminer des hématuries comme elle détermine des hémorragies par d'autres muqueuses : citons les pissements de sang observés dans les *fièvres éruptives*, *hémorrhagiques*, la *fièvre jaune*, l'*ictère grave*, le *purpura hæmorrhagica*, etc.

Hématurie des pays chauds. — Elle est endémique sous les tropiques, au Brésil, à Maurice et à la Réunion, aux Indes, au cap de Bonne-Espérance, etc. — Parmi les indigènes, elle frappe de préférence les enfants. — Les étrangers en sont fréquemment atteints. — Il n'est pas rare de la voir se prolonger pendant des années ; elle peut même résister au changement de climat. — Elle se produit, tantôt sans prodromes et sans douleurs : les urines deviennent sanguinolentes, et cela, à divers intervalles, pendant plusieurs mois ou plusieurs années, sans altérer la santé ; tantôt l'hématurie est accompagnée de douleurs lombaires, de fatigue, d'anémie. Dans un grand nombre de cas, le malade, après avoir rendu des urines sanguinolentes, se met à rendre des urines rosées, laiteuses, grasseuses (*hématurie chyleuse*). La graisse contenue dans l'urine s'y trouve à l'état d'émulsion et en quantité anormale.

La cause de ces hématuries est parasitaire (distome en Afrique, strongle à la Guadeloupe et au Brésil, *filaria sanguinis*

les chirurgiens qui s'occupent des maladies des voies urinaires ont maintes fois l'occasion d'observer chez les vieillards à grosse prostate.

hominis). La transformation des urines hématuriques en urines chyleuses serait due à une altération des hématies qui, en se décomposant, laissent échapper leur graisse sous forme de granulations et se résolvent en détritits granuleux (Le Roy de Méricourt).

Le pronostic de ces hématuries n'est pas toujours très grave ; elles peuvent disparaître par un séjour sur des plateaux élevés ou dans les pays tempérés, en Europe, par exemple.

Diagnostic. — Il comprend trois points ; il faut : 1^o reconnaître l'hématurie ; 2^o reconnaître son point de départ dans les reins, la vessie ou l'urèthre ; 3^o préciser sa cause.

1^o *L'hématurie est aisée à reconnaître.* — Tantôt le sang est pissé presque pur ; tantôt il est mêlé à une assez grande quantité d'urine, mais encore parfaitement reconnaissable ; tantôt enfin il colore à peine l'urine, mais, par le repos, il forme un dépôt dans lequel on reconnaît sans peine les globules sanguins.

2^o *Il est plus difficile de préciser son point de départ.* — Le sang fourni par l'urèthre s'écoule spontanément dans l'intervalle des mictions, ou bien il est balayé par les premières gouttes d'urine.

On a dit que le sang provenant des reins était intimement mêlé à l'urine, que le malade éprouvait des douleurs dans la région lombaire ; il y a eu parfois des coliques néphrétiques, ou bien on observe les signes du mal de Bright, etc. — Habituellement le sang vient de la vessie ; on peut admettre cette origine lorsqu'aucun symptôme ne fait croire à son origine prostatique ou rénale.

3^o Un point des plus importants consiste à reconnaître la cause de l'hématurie.

Si le pissement de sang a succédé à un *traumatisme* accidentel ou opératoire, son point de départ est évident ; — s'il s'est produit après un accès de *colique néphrétique*, il doit être attribué à la déchirure de la muqueuse uréthrale par le gravier.

L'hématurie doit faire songer à un *cancer* rénal lorsqu'elle se produit, à intervalles variables, chez un homme d'un certain âge qui s'affaiblit, maigrit, ne présente aucun signe de désordre dans la vessie, mais souffre des reins ; parfois, mais assez rarement, on peut constater, par la palpation, l'existence d'une tumeur rénale.

On supposera que l'hématurie se rattache à un *calcul vésical* lorsqu'elle survient chez un individu qui, depuis un certain temps, souffre de la vessie, surtout lorsque les douleurs sont plus fortes après la miction, que le jet de l'urine est arrêté, bifide, sans qu'il y ait rétrécissement de l'urèthre, et que l'hématurie survient après une marche, une promenade en voiture, etc. D'ailleurs le cathétérisme, pratiqué avec une sonde exploratrice à petite courbure, fera reconnaître l'existence de la pierre.

L'hématurie par *surdistension des parois vésicales*, c'est-à-dire se rattachant à la rétention d'urine, s'observe chez les gens dont la prostate est volumineuse ; elle accompagne fréquemment le catarrhe vésical.

L'hématurie des *pays chauds*, outre qu'elle alterne avec la chylurie, ne se rencontre que chez des malades habitant ou ayant habité les climats chauds : lorsqu'en Europe, on est amené à la soupçonner chez des individus originaires de ces contrées, il convient d'examiner leur sang pendant la nuit, pour y rechercher l'embryon de la *filaria sanguinis hominis* qui, comme on le sait, en est absent durant le jour (v. p. 85).

L'hématurie *cantharidienne* se reconnaît aux circonstances dans lesquelles elle se produit.

Pronostic. — Il est très variable. — Cependant une hématurie est toujours chose grave, — d'abord par elle-même, puisqu'elle peut être assez abondante pour anémier profondément le malade ou pour occasionner une rétention d'urine par le fait d'un caillot obstruant le canal de l'urèthre ou un urètre, — et surtout par sa signification, car la plupart des maladies qui la produisent sont sérieuses.

Traitement. — Il présente trois indications :

1. *Faciliter l'issue de l'urine sanglante.* — En général le sang sort aisément, mais s'il s'accumule dans la vessie, s'il obture l'urèthre, il faut procéder au cathétérisme et même au lavage de la vessie ¹.

2. *Prévenir l'effusion d'une nouvelle quantité de sang.* — Pour cela on prescrira au malade un repos absolu ; on fera des applications froides sur l'hypogastre, le périnée, on donnera des quarts de lavements froids ; il sera utile de prescrire un suppositoire ou une potion hémostatiques.

3. *Combattre la maladie dont l'hématurie est un symptôme.* — Les moyens médicaux et chirurgicaux à employer dans ce but sont naturellement extrêmement variés et ne se prêtent pas à des considérations générales.

Contre les hématuries névropathiques Lancereaux préconise le sulfate de quinine.

F. — MÉTRORRHAGIE.

La métrorrhagie est l'hémorrhagie de l'utérus ². Les métrorrhagies doivent être divisées en deux grandes classes : — les métrorrhagies survenant *pendant la grossesse* (par insertion vicieuse du placenta, par décollement prématuré du placenta normalement inséré, par rupture d'un vaisseau du cordon dans l'insertion vélamenteuse), *et après l'accouchement* ; ces métrorrhagies sont des plus importantes, mais l'usage en réserve spécialement la description aux traités d'obstétrique ; — aussi ne nous occupons-nous que de la

1. Il est très exceptionnel d'observer la stagnation des caillots dans la vessie et de se trouver dans la nécessité, soit de les aspirer avec la sonde qui a poussé l'injection, soit même de les broyer ou de leur ouvrir une voie à l'extérieur, ainsi que cela a cependant été fait.

2. Dans deux circonstances, l'hémorrhagie utérine est physiologique : c'est, d'une part, la perte de sang qui accompagne l'ovulation et se reproduit chaque mois ; c'est, d'autre part, celle qui, après l'accouchement, suit le décollement du placenta. — On désigne sous le nom de *ménorrhagies* les menstrues qui, par leur durée ou leur intensité, dépassent la moyenne physiologique.

seconde classe, c'est-à-dire des métrorrhagies se produisant pendant l'état de vacuité de l'utérus.

Description. — La métrorrhagie est souvent précédée de *prodromes* : ce sont des douleurs sourdes dans les reins, l'hypogastre et la région sacrée, et une sensation de plénitude et de pesanteur abdominale ; à ces phénomènes, qui indiquent l'état congestif de l'utérus, se joignent parfois la tuméfaction douloureuse des mamelles, des maux de tête, des palpitations et une grande irritabilité nerveuse. D'ailleurs ces prodromes sont plus ou moins accentués et ils peuvent même complètement manquer.

Le sang qui s'écoule de la matrice présente une teinte rouge brunâtre plus ou moins foncée ; il peut se coaguler et être expulsé sous forme de *caillots* ¹ ; mais il perd graduellement sa couleur et sa plasticité et n'est plus formé que par un sérosité très fluide. — Sa *quantité* est fort variable. Certaines métrorrhagies sont foudroyantes. D'autres, par leur abondance et la fréquence de leur retour, plongent la malade dans l'anémie : la peau et les muqueuses prennent alors la pâleur de la cire ; l'estomac rejette tout aliment, le regard s'éteint, les extrémités s'infiltrant, la soif devient inextinguible et la malade succombe. Dans d'autres cas, la métrorrhagie n'est constituée que par un léger suintement sanguin. — Sa *marche* ne présente rien de fixe : périodique, continue, intermittente ou irrégulière, elle est complètement subordonnée aux états morbides dont elle est un symptôme ².

1. Il est rare que le sang des règles se coagule à cause de la grande quantité de mucus qu'il contient. Les caillots se forment souvent dans le vagin, plus rarement dans la cavité même de l'utérus : dans ces cas, ils sont expulsés par des contractions énergiques et douloureuses.

2. La métrorrhagie est fréquente dans la période d'activité des organes génitaux, surtout au moment où la menstruation s'établit et à l'époque où elle finit.

Nous n'ajouterons rien sur ce sujet, car le symptôme suit nécessairement la maladie qui l'engendre. Pour la même raison, nous ne dirons rien de l'influence présumée de l'hérédité, du tempérament, du climat, de l'altitude, etc.